



DIRECTION GENERALE DU RESEAU LA POSTE
Direction des Ressources Humaines
Mise en Oeuvre des Sélections

Destinataires

Tous services

Contact

Benoit CHARRIERE
Tél :
Fax :
E_mail : benoit.charriere@laposte.fr

Date de validité

A partir du 1^{er} février 2021

Abrogation

de CORP-DGRLP_DRHO-2019-216 du 19 décembre 2019

Décision n°029-10 du 29 janvier 2021. Ouverture des RPP Classe IV Groupe A DS, RCPART, REC et RE - Réseau La Poste.



Bulletin Ressources Humaines

| | C1 | Interne |
|---|----|--------------|
| X | C2 | Restreint |
| | C3 | Confidentiel |
| | C4 | Secret |

OBJET :

OUVERTURE DE DISPOSITIFS DE PROMOTION PAR RECONNAISSANCE DU POTENTIEL PROFESSIONNEL (RPP) POUR L'ACCES A LA CLASSE IV GROUPE A, PAR BASSIN D'EMPLOI, POUR LES BESOINS DU RESEAU LA POSTE ET POUR LES FONCTIONS SUIVANTES :

DIRECTEUR DE SECTEUR, RESPONSABLE CLIENTELE PARTICULIERS, RESPONSABLE ESPACE COMMERCIAL ET RESPONSABLE EXPLOITATION.

La Directrice des Ressources Humaines du
Réseau La Poste,

Isabelle PARTHONNAUD

Référence : CORP-DGRLP_DRHO-2021-017 du 05 février 2021
Domaine : RESSOURCES HUMAINES
Rubrique : Promotion / Avancement
Sous Rubrique : PR 3

1 / 4



LA POSTE

Décision n°029-10 du 29 janvier 2021. Ouverture des RPP Classe IV Groupe A DS, RCPART, REC et RE - Réseau La Poste.

La Directrice des Ressources Humaines du Réseau La Poste,

Vu la décision n°322-02 du 18 novembre 2019 portant nomination de Madame Isabelle PARTHONNAUD, Directrice des Ressources Humaines à la Direction Générale du Réseau La Poste à compter du 1er janvier 2020 (DGRLP.DRHO.D.19.070 du 12 décembre 2019);

Vu le décret n° 2007-1329 du 10 septembre 2007 relatif aux dispositions statutaires applicables au corps des cadres supérieurs de La Poste (JO du 12 septembre 2007) ;

Vu la décision n° 256-01 du 13 septembre 2007 relative à la mise en œuvre de la promotion des fonctionnaires (BRH 2007, doc. RH 121) ;

Vu la circulaire n° 256-02 du 13 septembre 2007 relative à la mise en œuvre de la promotion des salariés (BRH 2007, doc. RH 122) ;

Vu la circulaire du 30 mars 2007 relative à la réouverture du droit d'option (BRH 2007, doc. RH 66) ;

Vu la circulaire n° 355-02 du 21 décembre 2006 portant dispositions relatives aux principes fondateurs de la Nouvelle Gestion des Cadres Supérieurs, Classe IV Groupe A (NGC A) (BRH 2007, doc. RH 13) ;

Vu la décision n° 355-17 du 21 décembre 2006 relative à l'organisation de la nouvelle classification des niveaux de la Classe IV (Bulletin 2007, CAB/CJF6) ;

Vu la décision_2020_10 du 15 octobre 2020 relative à la liste des prérequis pouvant être exigés dans le cadre de la RAP et de la RPP ;

Vu la décision n° 009-15 du 11 janvier 2019, fixant la nature des épreuves des sélections mises en œuvre dans le cadre de la Reconnaissance du Potentiel Professionnel (RPP) pour l'accès aux classes II à IV Groupe A ; les modalités d'organisation ainsi que les compétences à rechercher lors de l'évaluation du potentiel pour l'ensemble des Filières/Métiers/Fonctions des Branches Banque Postale /DSF et Réseau La Poste (CORP-DSF-2019-033 du 25 janvier 2019) ;

Décide :

Article premier

Les dispositifs de promotion par reconnaissance du potentiel professionnel (RPP) pour l'accès à la Classe IV Groupe A pour les besoins du Réseau La Poste se dérouleront dans les conditions suivantes :

Référence : CORP-DGRLP_DRHO-2021-017 du 05 février 2021

Domaine : RESSOURCES HUMAINES

Rubrique : PROMOTION / AVANCEMENT

Sous Rubrique : PR 3

2 / 4



LA POSTE

Décision n°029-10 du 29 janvier 2021. Ouverture des RPP Classe IV Groupe A DS, RCPART, REC et RE - Réseau La Poste.

Nombre de places offertes par bassin d'emploi et par dispositif (salariés / fonctionnaires) :

| Fonction | DEX Ile-de-France | DEX Nord-Est | DEX Ouest | DEX Outre-Mer | DEX Sud-Est et DP Corse | DEX G Sud-Ouest |
|------------------------------------|-------------------|--------------|-----------|---------------|-------------------------|-----------------|
| Directeur de secteur | 15 | 7 | 8 | 6 | 10 | 5 |
| Responsable clientèle particuliers | 5 | 7 | 6 | 2 | 7 | 4 |
| Responsable espace commercial | 30 | 24 | 6 | 7 | 7 | 8 |
| Responsable exploitation | - | 15 | 6 | 6 | 7 | 4 |

Millésimes d'appréciation : Campagne **2021** (appréciation de l'année civile 2020), Campagne **2020** (appréciation de l'année civile 2019).

Bassin de candidature du dispositif salariés et agents contractuels de droit public :

- Appartenir au bassin d'emploi offrant des places dans le cadre du dispositif de promotion.

Bassin de candidature du dispositif fonctionnaires :

- National (le candidat fonctionnaire choisit un bassin d'emploi parmi l'ensemble des bassins d'emplois qui offrent des places).

Conditions de candidature :

Dispositifs Salariés :

Salariés (en CDI) : de niveau N-1, N-2, N-3, ... par rapport au niveau postulé et détenant à la date de clôture des inscriptions une ancienneté de trois ans au moins d'activité en continu à La Poste ou dans une filiale de La Poste **dont un an minimum dans le niveau de classification détenu.**

Agents contractuels de droit public : de niveau N-1, N-2, N-3, ... par rapport au niveau postulé, selon le niveau de classification du poste tenu, et détenant à la date de clôture des inscriptions une ancienneté de trois ans au moins d'activité en continu à La Poste.



LA POSTE

Décision n°029-10 du 29 janvier 2021. Ouverture des RPP Classe IV Groupe A DS, RCPART, REC et RE - Réseau La Poste.

Dispositifs Fonctionnaires :

CA2, CA1, CAPRO, TS, ATGS, ATG2, ATG1, APN2, APN1, AP comptant à la date de clôture des inscriptions trois ans au moins de services effectifs à La Poste ou dans ses filiales dont un an dans leur grade.

IN, REVI, RHC, R1 et autres grades de reclassement de niveau inférieur comptant à la date de clôture des inscriptions trois ans au moins de services effectifs à La Poste ou dans ses filiales **dont un an dans leur grade.**

Date d'ouverture des inscriptions dans e-promo : **15 mars 2021**

Date de clôture des inscriptions dans e-promo : **14 avril 2021**

Date des épreuves écrites d'admissibilité : **20 mai 2021**

Dates prévisionnelles des épreuves orales d'admission : **du 20 septembre 2021 au 22 octobre 2021.**

Article 2

Pour les personnels fonctionnaires, ce dispositif de promotion se traduit par un concours interne d'accès au grade de cadre supérieur de La Poste.

Article 3

La présente décision fera l'objet d'une publication sur Mémoscope.